

Omar Shahabudin McDoom, *The Path to Genocide in Rwanda. Security, Opportunity, and Authority in an Ethnocratic State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021, 412 p.

Florent Piton

---

Citer cet article : Piton Florent (2021), « Omar Shahabudin McDoom, *The Path to Genocide in Rwanda. Security, Opportunity, and Authority in an Ethnocratic State* », *Revue d'Histoire Contemporaine de l'Afrique*, en ligne.

URL : <https://oap.unige.ch/journals/rhca/article/view/crpton>

Mise en ligne : 1<sup>er</sup> novembre 2021

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2021.e575>

---

Professeur assistant à la London School of Economics and Political Sciences, Omar Shahabudin McDoom présente dans *The Path to Genocide in Rwanda. Security, Opportunity, and Authority in an Ethnocratic State* les principaux résultats d'une vingtaine d'années de recherches. Dans le sillage de travaux déjà existants mêlant enquêtes qualitatives et quantitatives<sup>1</sup>, l'auteur pose deux questions simples : quels sont les mécanismes ayant permis le génocide des Tutsi ? Comment et pourquoi de nombreux Rwandais ordinaires ont participé aux violences ? L'originalité de son approche consiste toutefois à s'intéresser tout autant à ceux qui ont participé qu'à ceux qui s'y sont refusés, l'enjeu étant d'essayer de comprendre ce qui pourrait distinguer ces deux groupes. Sur le plan de la méthode, Omar McDoom alterne les échelles d'analyse – macro (nationale), méso (préfecturale et communale) et micro (à l'échelle des cellules, la plus petite unité administrative du pays). Ses enquêtes ont donc été menées dans plusieurs régions et à différentes échelles : les préfectures de Ruhengeri au nord et Butare au sud, les communes de Mukingo<sup>2</sup> et Taba<sup>3</sup> (tandis que le génocide commence dès le 7 avril à Mukingo, il commence beaucoup plus tard autour du 18 à Taba<sup>4</sup>), et enfin les cellules Tamba<sup>5</sup> et Mutovu<sup>6</sup> choisies pour leur niveau élevé de violences, ainsi que Mwendo<sup>7</sup> et Ruginga<sup>8</sup> choisies pour leur faible niveau de violence.

---

<sup>1</sup> Fujii Lee Ann (2009), *Killing Neighbors. Webs of Violence in Rwanda*, Ithaca/Londres, Cornell University Press ; Straus Scott (2006), *The Order of Genocide. Race, Power, and War in Rwanda*, Ithaca/Londres, Cornell University Press ; Verwimp Philip (2013), *Peasants in Power. The Political Economy of Development and Genocide in Rwanda*, Dordrecht, Springer.

<sup>2</sup> Préfecture de Ruhengeri.

<sup>3</sup> Préfecture de Gitarama.

<sup>4</sup> L'auteur s'appuie essentiellement sur les jugements au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) de leurs bourgmestres pour reconstituer l'histoire du génocide dans ces deux communes.

<sup>5</sup> Préfecture de Butare, commune Shyanda.

<sup>6</sup> Préfecture de Ruhengeri, commune Nkuli.

<sup>7</sup> Préfecture de Butare, commune Maraba.

<sup>8</sup> Préfecture de Ruhengeri, commune Kinigi.



Le matériel mobilisé est vaste : l'auteur parle de treize principales sources d'informations (p. 37), qu'il importe toutefois de hiérarchiser en fonction de leur caractère inédit ou non et de l'ampleur du travail de terrain qu'elles impliquent. Au cours de recherches menées entre 2002 et 2017 – et en partie interrompues par les autorités rwandaises pour « divisionnisme ethnique » (p. 334)<sup>9</sup> – il a d'abord interrogé dans les deux préfectures de son enquête 294 personnes (104 perpétrateurs et 190 non perpétrateurs, dont 34 rescapés) avec un questionnaire de 223 questions (160 aux réponses fermées permettant un encodage et un traitement statistique, 63 ouvertes)<sup>10</sup>. Il a également conduit 42 entretiens plus approfondis avec des individus issus des quatre cellules de son enquête et appartenant à toutes les catégories de la population. Omar McDoom a enfin reconstitué et cartographié la composition démographique d'un secteur administratif, Tare<sup>11</sup>, regroupant en 1994 environ 3 400 habitants répartis dans 647 foyers. Au sein de ce même secteur, il a entrepris de reconstituer les réseaux sociaux de 116 résidents (37 perpétrateurs et 79 non perpétrateurs).

D'autres données de seconde main sont utilisées dans l'ouvrage, sans que l'auteur ne précise systématiquement – et par un appareil de notes généralement assez peu rigoureux – leur provenance, au risque de donner une fausse impression quant à leur véritable originalité : données statistiques sur les 145 communes du pays, discours présidentiels entre 1962 et 1994, transcriptions de la Radio-télévision libre des mille collines (RTL), listes d'accusés et de victimes produites dans le cadre des procédures judiciaires *gacaca*, documents déclassifiés du conseil de sécurité des Nations unies (notamment les télégrammes de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda, Minuar), procès-verbaux de réunions du comité militaire de crise puis du gouvernement intérimaire pendant le génocide, un ensemble de documents issus de la base de données publique du TPIR, ou encore données démographiques sur 160 individus identifiés comme des organisateurs et des leaders du génocide dans les deux préfectures où il a travaillé.

\*

Après un premier chapitre introductif présentant les acquis de la recherche, les hypothèses de l'auteur et la méthodologie adoptée, le deuxième chapitre revient sur l'histoire du Rwanda et sur ses caractéristiques sociodémographiques et géographiques. Il s'agit pour Omar McDoom d'identifier des spécificités qui distingueraient le pays des autres du continent et qui pourraient expliquer la survenue du génocide, au risque d'une analyse mécaniste parfois caricaturale. Le récit historique notamment, très largement déconnecté de l'historiographie récente, reste très ethnicisant. La seconde partie du chapitre, sur les données sociodémographiques et géographiques, n'évoque pour ainsi dire jamais les acteurs sociaux, se contentant d'énumérer des statistiques (synthétisées pp. 47-50) qui ne sauraient avoir une puissance explicative en soi, qu'il s'agisse de l'importance de la population rurale, de la densité démographique, du réseau routier ou des enjeux de ce que l'auteur appelle la « bipolarité ethnique » (p. 65). L'ensemble du chapitre constitue au fond une présentation

<sup>9</sup> On aimerait en savoir plus sur ce point, évoqué furtivement au détour d'un chapitre.

<sup>10</sup> 190 de ces personnes interviewées (celles en dehors des prisons) ne l'ont pas été pas l'auteur lui-même mais par des assistants de recherche « recrutés » et « formés » par lui, et déjà connus dans les zones de son enquête.

<sup>11</sup> Préfecture de Butare, commune Maraba.

très générale du pays, visant à mettre en évidence un ensemble de « vulnérabilités » (p. 71) structurelles. Faute d'éléments empiriques ou d'une restitution des subtilités de l'histoire, de la société et de la géographie du Rwanda, les précautions rhétoriques de l'auteur, qui rappelle certes que le génocide n'avait rien d'« inévitable » (p. 72), n'empêchent pas que se dégage de la lecture une perspective très déterministe.

Trois idées centrales, donnant son sous-titre à l'ouvrage, sont mises en avant et analysées successivement pour expliquer la mécanique génocidaire : la sécurité, l'opportunité et l'autorité. Le troisième chapitre revient sur la question sécuritaire, plus spécifiquement sur la menace et la peur engendrées par la guerre entre l'armée gouvernementale et le Front patriotique rwandais (FPR). Reprenant la notion de « radicalisation » (p. 74), l'auteur identifie quatre effets psychosociaux de la guerre civile : une ethnicisation de la société et de la vie politique, un accroissement des réflexes de solidarité ethnique, une perception des civils tutsi comme appartenant à l'ennemi et une justification de l'autodéfense comme prétexte pour cibler ces mêmes civils tutsi. Ici, les données statistiques d'Omar McDoom ne fournissent guère d'informations nouvelles, sinon celle de souligner que pour les Rwandais ordinaires, ce sentiment de peur était plus lié à la crainte d'une extermination des Hutu que d'un transfert du pouvoir vers les Tutsi ou le FPR (pp. 80-83). Reste qu'en n'analysant pas davantage ce sentiment et la manière dont il a pu se cristalliser, l'auteur s'arrête, en quelque sorte, au milieu du gué. Plus originales sont les pages consacrées à la RTLM, manifestement plus écoutée dans le nord que dans le sud, aussi bien par des perpétrateurs que des non perpétrateurs : « la seule exposition au message radiophonique ne détermine pas qui participa à la violence et qui n'y participa pas » (pp. 88-90). Plus loin, l'auteur souligne que les contenus diffusés via la RTLM se radicalisèrent après le début du génocide, ce qui l'amène à considérer que la radio, et plus généralement les médias extrémistes, servirent moins à inciter aux massacres qu'à justifier *a posteriori* les violences, en fournissant à celles-ci un corpus idéologique permettant de les rationaliser. Pour le dire autrement, la « radicalisation » fut au moins autant une conséquence qu'une cause de la violence. L'hypothèse est intéressante, mais la méthode pour la confirmer – pour l'essentiel une analyse lexicographique de 55 enregistrements dont 16 antérieurs au génocide et 39 postérieurs à son commencement – paraît limitée, faute d'une prise en compte de l'ensemble des contenus radiophoniques qui constituerait un sujet de recherche en soi.

Les deux chapitres suivants reviennent sur la deuxième notion du triptyque : l'opportunité. Le quatrième chapitre analyse la libéralisation du champ politique à partir de 1990, facteur déterminant dans la dynamique génocidaire, d'une part parce qu'elle mit sous pression les élites en place, d'autre part parce qu'elle permit l'émergence d'élites concurrentes dont certaines firent le choix de la confrontation ethnique. Le récit de cette libéralisation politique, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale via quatre études de cas dans les cellules évoquées plus haut, n'apporte guère d'éléments nouveaux. Ces études de cas permettent à Omar McDoom de rappeler ce que d'autres ont souligné avant lui, à savoir que la libéralisation politique ne se fit pas d'emblée sur une ligne de partage ethnique, notamment dans les régions du sud plus éloignées de la guerre. Dans le nord en revanche, c'est bien la conjonction de la libéralisation politique et de la guerre qui provoqua une polarisation ethnique. On peine à suivre la cohérence du chapitre lorsque l'auteur opère un

retour en arrière chronologique pour proposer une typologie des idéologies en circulation avant 1990. Il distingue ainsi celle, essentialiste, issue de la période Kayibanda et donc concernant plutôt les individus de plus de 45 ans en 1990, celle, plus inclusive et intégrationniste, de la période Habyarimana et donc concernant plutôt les individus de 30 à 45 ans en 1990, et celle, à la fois modérée et plurielle voire divisée de l'Église catholique. Qu'il s'agisse des sources utilisées pour distinguer ces idéologies (pour l'essentiel les discours présidentiels dont on voit mal en quoi ils permettraient de saisir à eux seuls l'idéologie d'une époque) ou de la description de leur contenu et de la manière dont elles circuleraient au sein de la population, l'analyse confine au simplisme, d'autant que cette typologie ne s'inscrit en rien dans l'argumentation globale de l'ouvrage sinon pour insister sur la multiplicité, l'ambiguïté et *in fine* la modération globale des discours idéologiques en circulation à la veille de la guerre, puis durant celle-ci. De même, lorsque l'auteur évoque les évolutions de la participation politique, on s'étonne qu'il reprenne un poncif contestable en analysant les choix politiques des acteurs subalternes comme le produit d'un « manque de savoir et d'expérience des processus démocratiques » (p. 174). Contrairement à ce que semble croire l'auteur, le fait que des acteurs choisissent tel ou tel parti pour des intérêts personnels ou pour éviter d'être confrontés à des menaces s'inscrit au contraire dans une perception consciente des enjeux politiques locaux et l'on voit mal l'intérêt de les analyser au prisme de valeurs détachées des conditions concrètes d'existence.

Le cinquième chapitre revient sur l'attentat du 6 avril 1994 au cours duquel périt le président de la République Juvénal Habyarimana et auquel Omar McDoom accorde un rôle central dans le processus conduisant au génocide, comme troisième et dernier facteur macro-politique après la guerre civile et la libéralisation du champ politique. Sans attribuer explicitement cet attentat au FPR, il estime qu'il est à ses yeux « improbable » (pp. 201-205) que cet attentat soit le résultat d'un coup d'État venant de l'intérieur. Le récit des événements à l'échelle nationale résume pour l'essentiel l'ouvrage d'André Guichaoua<sup>12</sup>, dont l'auteur reprend l'affirmation contestable d'un gouvernement intérimaire tentant de stopper les massacres jusqu'au 11-12 avril (pp. 190 et 194). Il décrit ensuite la manière dont le génocide s'impose à l'échelle locale, selon des rythmes et des processus différenciés en fonction de la situation politique antérieure. Deux facteurs pouvant expliquer l'entrée précoce ou tardive des communes dans le génocide sont mis en avant : le contrôle de la commune par un bourgmestre issu du parti présidentiel ou d'un parti d'opposition (auquel cas l'entrée serait plus tardive), et la profondeur des relations interethniques antérieures. Aucun de ces deux arguments n'est réellement convaincant. Ainsi, l'association entre partis d'opposition et modération politique est caricaturale (il y a des extrémistes dans les partis d'opposition). Constatant lui-même les limites de ce modèle à propos des communes de la préfecture de Gikongoro entrées précocement dans le génocide, Omar McDoom s'en sort par un biais de confirmation en expliquant que les bourgmestres de cette préfecture, quoiqu'appartenant pour l'essentiel à l'opposition, ont été dépassés par des autorités préfectorales issues du parti présidentiel. Tout aussi caricaturale est la distinction, lorsqu'il s'agit d'identifier les entrepreneurs ethniques et politiques impulsant localement la dynamique génocidaire, entre

---

<sup>12</sup> Guichaoua André (2010), *Rwanda, de la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, Paris, La Découverte (traduit en anglais en 2015).

ceux qui procèderaient de l'État (bourgmestres, conseillers communaux, responsables de cellules) et ceux qui proviendraient de la « société », l'État et la société ne constituant pas deux sphères séparées, mais au contraire interpénétrées. Par ailleurs, il ne suffit pas de dire que 47 % de ces leaders locaux du génocide étaient auparavant des agriculteurs (*farmers*), cette catégorie étant pour le moins hétéroclite. Cette affirmation est pourtant au fondement de la principale hypothèse du chapitre – hypothèse guère originale au demeurant – consistant à dire que le génocide n'obéit pas seulement à une logique *top-down* mais procède aussi d'une pression venue d'en bas. Plus originales en revanche sont les pages consacrées à la place de la coercition dans la dynamique génocidaire, Omar McDoom pointant à la fois les risques pris par ceux qui soit refusaient de participer aux attaques soit protégeaient des Tutsi (deux questions très différentes mais qu'il tend à mettre sur le même plan) et le fait qu'une part importante des personnes interrogées (entre un tiers et la moitié) indiquent qu'il ne leur arrivait rien.

Le sixième chapitre analyse le troisième et dernier élément du triptyque : l'autorité. Omar McDoom entend nuancer le modèle de Scott Straus d'État-Léviathan pour décrire le rôle et le fonctionnement de l'État rwandais, capable de mobiliser massivement la population civile dans le génocide<sup>13</sup>. Complétant Scott Straus, Omar McDoom pointe ainsi trois dimensions propres à cet État : sa faible autonomie, sa grande légitimité et ses capacités matérielles considérables. La faible autonomie de l'État renvoie à la capture des institutions par des forces sociales et politiques privées, dans le cadre notamment d'un parti-État concentré entre les mains d'un petit groupe d'acteurs issus de familles et de régions spécifiques, et sans la concurrence d'une société civile véritablement structurée. La légitimité de l'État tiendrait quant à elle à l'héritage postrévolutionnaire et à la continuité des frontières géographiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Pour mesurer enfin les capacités de mobilisation de l'État, Omar McDoom accumule d'abord des données quantitatives : 39 000 agents consacrés à la sécurité en 1994 soit un pour 193 habitants<sup>14</sup>, 17 \$ de taxes prélevées par an par habitant... Il revient surtout sur l'héritage des travaux communautaires *umuganda* par lesquels l'État parvenait depuis le début des années 1970 à mobiliser la population rurale. 75 % des personnes qu'il a interrogées affirment ainsi qu'elles participaient systématiquement à ces travaux. Un troisième indicateur est celui de la capacité de l'État à immobiliser sa population dans les espaces ruraux au détriment de toute amorce de transition urbaine, un phénomène que l'auteur analyse essentiellement par des données quantitatives sans mobiliser les travaux existants sur l'idéologie ruraliste en vigueur sous Juvénal Habyarimana<sup>15</sup>. En définitive, ce chapitre ne propose pas de réelles connaissances nouvelles ni sur le plan empirique ni sur le plan théorique pour modéliser le rôle de l'État dans le génocide des Tutsi.

Dans un septième et dernier chapitre, Omar McDoom revient sur ce qui constitue à ses yeux l'apport le plus novateur de sa recherche : pourquoi certains ont tué et d'autres pas, ce qu'il fait en comparant systématiquement perpétrateurs et non perpétrateurs. Le chapitre s'ouvre sur de nouvelles propositions d'un bilan chiffré du génocide, tant pour ce qui

<sup>13</sup> Straus Scott (2006), *The Order of Genocide...*, *op. cit.*, pp. 201-223.

<sup>14</sup> Sont comptabilisés les soldats et les gendarmes. Les policiers ne sont en revanche pas inclus, alors même qu'ils jouent un rôle considérable dans les communes pendant la guerre et le génocide.

<sup>15</sup> Verwimp Philip (2013), *Peasants in Power...*, *op. cit.*

concerne le nombre de ses victimes (entre 491 000 et 522 000 Tutsi – soit les deux tiers de ceux qui vivaient alors dans le pays – et des milliers de Hutu) que celui de ses perpétrateurs (423 000, soit un homme hutu adulte sur cinq, auxquels il faudrait rajouter 156 000 ayant commis des actes de pillage, ce dernier chiffre étant concède-t-il largement sous-estimé). La méthodologie adoptée, de même que son rapport à la bibliographie existante sur ces questions, mériteraient d'être amplement discutés. Notons seulement que comme d'autres avant lui, Omar McDoom écarte les participations féminines de son analyse. S'inscrivant dans une approche situationniste pour expliquer pourquoi des individus basculent dans la violence, l'auteur souligne d'abord, comme d'autres également, que les perpétrateurs ne se distinguent pas, ou alors de façon marginale, des non perpétrateurs, en termes d'âge, de statut marital, de nombre d'enfants, de possession foncière, de scolarisation, de profession, *etc.* Ce premier constat lui permet d'écarter des explications faisant appel à des hypothèses telles que le piège malthusien, la pénurie foncière ou le ressentiment ethnique. Il remarque par exemple que si une courte majorité des personnes interviewées (près de 60 %) considéraient que les Tutsi étaient originaires de l'extérieur du Rwanda, ce pourcentage était comparable chez les perpétrateurs et les non perpétrateurs. En dépit des limites d'une enquête par sondages, ces analyses permettent de contribuer aux débats quant au rôle de l'idéologie dans la dynamique génocidaire. L'auteur propose ensuite une typologie des tueurs, entre les extrémistes, les opportunistes et les conformistes (p. 329), typologie qu'on pourra confronter avec celle de Lee Ann Fujii distinguant *leaders*, *collaborators* et *joiners*<sup>16</sup>. Omar McDoom revisite ainsi les questionnements relatifs aux « motivations » des tueurs et souligne que les enquêtés, lorsqu'ils répondent à des questions concernant leur propre expérience, mettent surtout en évidence le rôle de la coercition, tandis que les questions indirectes (du type « pourquoi des gens ont fait ceci ou cela ? ») pointent des motivations plus personnelles et opportunistes. De manière intéressante, l'auteur souligne également que les motivations peuvent évoluer dans le temps, un individu pouvant passer par exemple de la catégorie conformiste à la catégorie opportuniste. On aimerait toutefois lire des parcours personnels plus développés, plutôt qu'essentiellement des données statistiques et de courts extraits d'entretiens utilisés de manière illustrative.

La dernière partie du chapitre apporte davantage de nouveautés. À partir de la reconstitution et de la cartographie de la composition démographique du secteur de Tare, Omar McDoom montre comment les liens sociaux et la proximité géographique déterminent la participation au génocide. Deux conclusions se dégagent de son étude de cas. D'une part, habiter à proximité d'un tueur augmente la probabilité de participer aux violences, dans ce qui s'apparente à une logique de contagion (« *It is where you live* », p. 343). À l'inverse, la proportion de foyers tutsi dans le voisinage ne constitue pas un facteur décisif. Cette première conclusion permet d'enrichir les réflexions autour de la place des relations de voisinage dans la dynamique génocidaire, le génocide des Tutsi étant considéré comme l'archétype d'un génocide de voisinage<sup>17</sup>. D'autre part, à partir d'un échantillon – relativement réduit – de 116 habitants du secteur de Tare, il montre que les participants au génocide sont

<sup>16</sup> Fujii Lee Ann (2009), *Killing Neighbors...*, *op. cit.*

<sup>17</sup> Dumas Hélène (2014), *Le Génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil ; (2020), *Sans ciel ni terre. Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)*, Paris, La Découverte.

socialement plus connectés que les non-participants, et qu'une connexion forte avec un génocidaire augmente considérablement la probabilité d'être soi-même un génocidaire (« *It is who you know* », p. 349). Contre le déterminisme qui affleure régulièrement dans l'ouvrage, il souligne ainsi que si la forte densité du pays a contribué au génocide, c'est moins par un mécanisme néo-malthusien que par un mécanisme proprement sociologique, la densité de population venant renforcer le rôle des liens sociaux dans la dynamique génocidaire.

\*

En dépit de ses apports, l'ouvrage soulève des questions mettant en jeu la manière dont s'écrit l'histoire du Rwanda et du génocide des Tutsi. Première remarque – et non des moindres – Omar McDoom fait preuve d'une triple occultation bibliographique : régionale, la recherche rwandaise étant quasi passée sous silence (moins de vingt références, rapports gouvernementaux compris, sur 18 pages de bibliographie) ; linguistique, l'auteur ignorant l'essentiel des recherches francophones ou n'utilisant pas réellement celles qu'il cite<sup>18</sup> ; disciplinaire, les travaux des historiens des deux dernières décennies, y compris anglophones, étant très largement oubliés. Alors même qu'il prétend travailler essentiellement à l'échelle micro, Omar McDoom ne mobilise pas, par exemple, les histoires locales du génocide qui existent, y compris lorsqu'elles concernent ses propres études de cas<sup>19</sup>. Peut-on par ailleurs évoquer la révolution rwandaise de 1959-1961 en se référant au seul ouvrage de René Lemarchand publié en 1970<sup>20</sup> et sans évoquer, *a minima*, James Jay Carney<sup>21</sup> ou Léon Saur<sup>22</sup> ? Peut-on analyser la construction de l'État rwandais sous la Deuxième République sans mobiliser Marie-Eve Desrosiers<sup>23</sup> ou François-Xavier Munyarugerero<sup>24</sup> ? Peut-on enfin revenir sur l'histoire du racisme et des idéologies ethnocistes en résumant les apports de Jean-Pierre Chrétien à son ouvrage sur les médias du génocide<sup>25</sup> ? Cette liste de manques n'est pas exhaustive. À l'inverse, la citation sans recul critique de l'ouvrage de Judi Rever (pp. 6 et 205)

<sup>18</sup> Sur les années 1990 par exemple, l'ouvrage de Jordane Bertrand (2000) quoique cité en bibliographie finale, n'est pas réellement exploité et ses conclusions, assez différentes de celles d'André Guichaoua, ne sont pas mobilisées.

<sup>19</sup> Comme lui, Ornella Rovetta a par exemple travaillé sur la commune de Taba, à partir du procès au TPIR de son bourgmestre : Rovetta Ornella (2014), « Le procès de Jean-Paul Akayesu. Les autorités communales en jugement », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 122, pp. 51-61 ; (2019), *Un génocide au tribunal. Le Rwanda et la justice internationale*, Paris, Belin. Voir également Gakwenzire Philibert (2017), « Les politiques de discrimination, persécutions et génocide des Tutsi en commune de Rubungu et Gikomero (1960-1994) », thèse, Université libre de Bruxelles ; Kabwete Mulinda Charles (2010), « A space for genocide. Local authorities, local population and local histories in Gishamvu and Kibayi (Rwanda) », thèse, University of the Western Cape ; Rutazibwa Privat et Rutayisire Paul (2007), *Génocide à Nyarubuye*, Kigali, Éditions rwandaises ; Viret Emmanuel (2011), « Les habits de la foule. Techniques de gouvernement, clientèles sociales et violence au Rwanda rural (1963-1994) », thèse, Institut d'études politiques de Paris.

<sup>20</sup> Lemarchand René (1970), *Rwanda and Burundi*, New York/Washington/Londres, Praeger Publishers.

<sup>21</sup> Carney James Jay (2014), *Rwanda Before the Genocide. Catholic Politics and Ethnic Discourse in the Late Colonial Era*, New York, Oxford University Press.

<sup>22</sup> À défaut de citer sa thèse, effectivement difficilement accessible, au moins pourrait-on faire référence à cet article publié dans une revue bien diffusée dans le monde anglophone : Saur Léon (2009), « La frontière ethnique comme outil de conquête du pouvoir : le cas du Parmehutu », *Journal of Eastern African Studies*, 3(2), pp. 303-316.

<sup>23</sup> Desrosiers Marie-Eve (2014), « Rethinking political rhetoric and authority during Rwanda's First and Second Republics », *Africa. Journal of the International African Institute*, 84, pp. 199-225.

<sup>24</sup> Munyarugerero François-Xavier (2003), *Réseaux, pouvoirs, oppositions : la compétition politique au Rwanda*, Paris, L'Harmattan.

<sup>25</sup> Chrétien Jean-Pierre (2000), *L'Afrique des Grands Lacs. 2000 ans d'histoire*, Paris, Aubier (traduit en anglais en 2003) ; Chrétien Jean-Pierre et Kabanda Marcel (2013), *Rwanda, racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin.

interroge, quand on sait la teneur complotiste et négationniste dudit ouvrage et de son autrice<sup>26</sup>.

Cette déconnexion à l'égard d'un certain nombre de travaux récents est plus gênante encore lorsqu'elle conduit l'auteur à des approximations historiques, à des interprétations datées, voire à des erreurs factuelles (ainsi se trompe-t-il sur la capitale administrative de la résidence du Ruanda à l'époque coloniale, p. 273). Omar McDoom reprend par exemple à plusieurs reprises l'antienne, pourtant déconstruite, qui voudrait qu'il y ait au Rwanda entre 85 et 91 % de Hutu, entre 8 et 14 % de Tutsi et autour d'1 % de Twa, affirmation qu'il qualifie au passage de « consensus académique » (p. 67). L'absence de profondeur historique se manifeste tout particulièrement dans les études de cas à toutes les échelles. Lorsqu'il distingue l'évolution des deux préfectures de Butare et de Ruhengeri dans la guerre, il ne parvient pas à inscrire ces trajectoires différenciées dans le temps long et se contente d'évoquer la proximité ou non du front (p. 105)<sup>27</sup>. De même, son récit des événements dans la cellule de Mutovu ignore les spécificités historiques d'une région bien particulière au sein des marges septentrionales du Rwanda : la « mémoire plus nuancée du *mwami* et des chefs » exemplifiée par une citation d'Élias (pp. 260-261) tient à ces spécificités historiques dont Omar McDoom n'a manifestement pas connaissance, au point qu'il confond dans la citation le chef et le sous-chef<sup>28</sup>.

D'une manière générale, les études de cas sont peu fouillées et les citations d'entretiens sont essentiellement illustratives. L'auteur mobilise davantage les 294 enquêtes par questionnaire encodées statistiquement. Si cette méthode permet de saisir certains phénomènes, elle échoue globalement à restituer la complexité des dynamiques génocidaires. L'analyse d'Omar McDoom confine d'ailleurs parfois au truisme, par exemple lorsqu'il explique que 62 % des enquêtés font état d'un sentiment d'insécurité après le 6 avril 1994, c'est-à-dire à partir du début du génocide, contre 32 % avant (p. 83). Il se dégage régulièrement de la lecture une impression de naïveté, au prix tantôt d'une lecture au premier degré de certaines sources<sup>29</sup>, tantôt de formulations franchement malheureuses, par exemple quand les viols sont associés aux pillages et analysés à ce titre comme le simple résultat de motifs opportunistes (p. 22). Ailleurs, l'auteur se risque parfois maladroitement à une « histoire en *if* », expliquant que puisque 20 000 civils ont été protégés au stade Amahoro de Kigali par la Minuar, il aurait été possible de faire de même dans les stades des autres préfectures et de sauver ainsi quelque 200 000 personnes (p. 200). Plus globalement, Omar McDoom multiplie les références à la place occupée par le Rwanda dans divers classements internationaux et les compilations de chiffres dont on peine à saisir l'intérêt heuristique. On apprend ainsi que la guerre dure 1 285 jours avant le génocide (p. 76), que 136 des 164

<sup>26</sup> Rever Judi (2018), *In Praise of Blood. The Crimes of the Rwandan Patriotic Front*, Toronto, Random House.

<sup>27</sup> Jean-Paul Kimonyo a pourtant proposé des analyses percutantes dans le cas de Butare : Kimonyo Jean-Paul (2008), *Rwanda. Un génocide populaire*, Paris, Karthala (traduit en anglais en 2016). Cet ouvrage est pourtant cité en bibliographie.

<sup>28</sup> Contrairement à ce qu'il fait dire à Élias, que j'ai moi-même interrogé en 2013, ce n'est pas le chef (Jean-Népomucène Rwaburindi) mais le sous-chef (Denis Nzamuye) qui était mieux accepté par la population et dont la maison fut protégée lors des violences de novembre 1959.

<sup>29</sup> Ainsi du sous-texte de la citation de Charles Nkurunziza (p. 156) qu'Omar McDoom ne semble pas saisir (ce sont les Tutsi, accusés de monopoliser le pouvoir avant l'indépendance, qui sont implicitement visés), ou de celle de Froduald Karamira (p. 196).

guerres civiles recensées entre 1955 et 2016 ne débouchèrent pas sur un génocide (p. 166)<sup>30</sup>, qu’Habyarimana a dirigé le pays 7 580 jours et qu’il fait partie des 8 % des 361 chefs d’États africains assassinés après les indépendances (p. 178), ou encore que le Rwanda se classe au premier rang des pays d’Afrique subsaharienne ayant le moins de diversité ethnique (p. 265). Outre leur caractère formaliste, ces chiffres témoignent de ce qui constitue, en définitive, la principale faiblesse de l’ouvrage : une approche qui ne parvient pas à rompre réellement avec des analyses mécanistes et déterministes, voire ethnicisantes, au détriment de la mise à jour de ressorts sociaux et politiques complexes et toujours labiles dès lors qu’il s’agit de comprendre le processus génocidaire à l’échelle collective comme à l’échelle individuelle.

*Florent Piton*

*Post-doctorant LabEx HaStec, IMAf (France)*

## Bibliographie

BERTRAND Jordane (2000), *Rwanda, le piège de l’histoire. L’opposition démocratique avant le génocide (1990-1994)*, Paris, Karthala.

CARNEY James Jay (2014), *Rwanda Before the Genocide. Catholic Politics and Ethnic Discourse in the Late Colonial Era*, New York, Oxford University Press.

CHRÉTIEN Jean-Pierre (2000), *L’Afrique des Grands Lacs. 2000 ans d’histoire*, Paris, Aubier (traduit en anglais en 2003).

CHRÉTIEN Jean-Pierre et KABANDA Marcel (2013), *Rwanda, racisme et génocide. L’idéologie hamitique*, Paris, Belin.

DESROSIERS Marie-Eve (2014), « Rethinking political rhetoric and authority during Rwanda’s First and Second Republics », *Africa. Journal of the International African Institute*, 84, pp. 199-225.

DUMAS Hélène (2014), *Le Génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil.

\_\_\_\_\_ (2020), *Sans ciel ni terre. Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)*, Paris, La Découverte.

FUJII Lee Ann (2009), *Killing Neighbors. Webs of Violence in Rwanda*, Ithaca/Londres, Cornell University Press.

GAKWENZIRE Philibert (2017), « Les politiques de discrimination, persécutions et génocide des Tutsi en commune de Rubungu et Gikomero (1960-1994) », thèse, Université libre de Bruxelles.

GUICHAOUA André (2010), *Rwanda, de la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, Paris, La Découverte (traduit en anglais en 2015).

KABWETE Mulinda Charles (2010), « A space for genocide. Local authorities, local population and local histories in Gishamvu and Kibayi (Rwanda) », thèse, University of the Western Cape.

---

<sup>30</sup> L’extension du champ d’application de la catégorie génocide à des crimes de masse qui n’en relèvent pas strictement inscrit à cet égard l’ouvrage dans un courant bien particulier des *genocide studies*.

KIMONYO Jean-Paul (2008), *Rwanda. Un génocide populaire*, Paris, Karthala (traduit en anglais en 2016).

LEMARCHAND René (1970), *Rwanda and Burundi*, New York/Washington/Londres, Praeger Publishers.

MUNYARUGERERO François-Xavier (2003), *Réseaux, pouvoirs, oppositions : la compétition politique au Rwanda*, Paris, L'Harmattan.

REVER Judi (2018), *In Praise of Blood. The Crimes of the Rwandan Patriotic Front*, Toronto, Random House.

ROVETTA Ornella (2014), « Le procès de Jean-Paul Akayesu. Les autorités communales en jugement », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 122, pp. 51-61.

\_\_\_\_\_ (2019), *Un génocide au tribunal. Le Rwanda et la justice internationale*, Paris, Belin.

RUTAZIBWA Privat et RUTAYISIRE Paul (2007), *Génocide à Nyarubuye*, Kigali, Éditions rwandaises.

SAUR Léon (2009), « La frontière ethnique comme outil de conquête du pouvoir : le cas du Parmehutu », *Journal of Eastern African Studies*, 3(2), pp. 303-316.

STRAUS Scott (2006), *The Order of Genocide. Race, Power, and War in Rwanda*, Ithaca/Londres, Cornell University Press.

VERWIMP Philip (2013), *Peasants in Power. The Political Economy of Development and Genocide in Rwanda*, Dordrecht, Springer.

VIRET Emmanuel (2011), « Les habits de la foule. Techniques de gouvernement, clientèles sociales et violence au Rwanda rural (1963-1994) », thèse, Institut d'études politiques de Paris.